

SERVICE VIE SCOLAIRE

SVS/09-469-141 du 28/09/2009

COMPOSITION DE LA COMMISSION ACADEMIQUE D'APPEL DES DECISIONS DE CONSEILS DE DISCIPLINE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Mme BERTRAND - Tel : 04 42 91 71 64 - Fax : 04 42 91 70 02

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

Vu le Code de l'Education, en ses articles 111-2, R511-49, D511-51,

Vu le décret n° 2009-627 du 6 juin 2009.

ARRETE

Article 1

Sont nommés pour deux ans, membres de la commission académique d'appel des décisions des conseils de discipline :

PRESIDENT

Jean-Paul de Gaudemar
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille
Chancelier des Universités

SUPPLEANT

Damien Durand
IA-IPR Etablissements et vie scolaire
Rectorat

TITULAIRE

INSPECTEURS D'ACADEMIE

Guy Monchaud
IA-DSDEN Adjoint
des Bouches du Rhône

SUPPLEANT

Gérald Attali
IA-IPR Histoire - Géographie
Rectorat

TITULAIRES

CHEFS d'ETABLISSEMENT

SUPPLEANTS

Denis Barroero

Proviseur du Lycée Fourcade
Avenue du Groupe Manouchian
BP 128
13120 Gardanne
Tel : 04 42 65 90 70

Christian Maggeno

Principal du collège Saint-Eutrope
Quartier Saint-Eutrope
Chemin Saint-Donat
13617 Aix-en-provence Cedex 1
Tel : 04 42 23 80 10

PROFESSEURS**Marie-Chantal Lefauconnier**

Professeur agrégé de Lettres classiques
Lycée Emile Zola
Avenue Arc de Meyran
13601 Aix-en-Provence
Tel : 04 42 93 87 00

Olivier Jeulin

Professeur certifié de Lettres modernes
Collège Arc de Meyran
Chemin de la Cible
13617 Aix-en-Provence cedex 1
Tel : 04 42 27 73 89

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

FCPE

Pascale Mazel

Siège social FCPE
4 Rue André Isaïa
13013 Marseille
Tél. : 04 91 61 28 84

Fernand Afonso

Siège social FCPE
4 Rue André Isaïa
13013 Marseille
Tél : 04 91 61 28 84

PEEP

Sybil Krebs

9 Rue du Commandant L'Herminier
13200 Arles
Tél : 04 90 93 23 70

Brigitte Peloffy

La Plantade
24 Impasse III du Pas du Chasseur
13340 Rognac
Tel : 04 42 87 23 15

Article 2

La secrétaire générale de l'académie d'Aix-Marseille est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 17 septembre 2009

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités